

3ème édition

**jeudi 1er
& vendredi 2 juillet 2021**

ROCHEFORT



UNIVERSITÉS DE LA BIODIVERSITÉ

**Confinement de l'homme,
déconfinement de la nature**

Confinement de l'homme, déconfinement de la nature

Hervé Blanché, Président de la Communauté d'Agglomération Rochefort-Océan (CARO) et Maire de Rochefort



Frédérique Tuffnell, Députée de la 2ème circonscription de Charente-Maritime

ont le plaisir de vous inviter à la **3ème édition des Universités de la Biodiversité**.

**Journée animée par Denis Cheissoux,
Producteur de Radio France Inter CO2 Mon amour**

Avec la participation du grand témoin Christian Couloumy,

Ancien chef de secteur au Parc National des Ecrins, Président de l'Association Envergures Alpines, Adjoint au maire de la commune d'Embrun, chargé de l'environnement.

Jeudi 1er juillet

8h : accueil 📍 Salle Polynumérique- 10 place Blondel- Parc des Fourriers - 17300 Rochefort

8h45 à 9h30 : ouverture officielle

Hervé Blanché, Président de la CARO et Maire de Rochefort

Frédérique Tuffnell, Députée de Charente-Maritime

Bérangère Abba, Secrétaire d'état auprès de la Ministre de la Transition écologique

9h30 à 11h : 1ère table ronde

Quelle place donner à la protection des écosystèmes dans le contexte controversé de l'anthropocène ?

Pendant le confinement, la nature a retrouvé ses droits. La présence moindre de l'homme a bénéficié à certaines espèces animales et végétales. Une période bien trop courte pour enrayer l'érosion massive de la biodiversité. La vie sauvage s'effondre à un rythme sans précédent sur la planète : un million d'espèces animales et végétales sont menacées (cf rapport IPBES sur le climat). Comment partager une ambition collective pour la protection des espaces naturels, en mer et sur terre, en métropole et en outre-mer ? Le Président de la République a annoncé vouloir protéger 30% des espaces naturels régionaux entre 2020 et 2023. Des ONG doutent de l'efficacité de ces mesures prévues notamment sur les océans. Avons-nous les outils nécessaires pour veiller à la conservation des écosystèmes ?

Vidéo de Gilles Boeuf, Biologiste, Professeur à Sorbonne Université, Membre du Conseil Scientifique de l'OFB.

Christophe Aubel, Directeur général de l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) explique le lien entre l'homme et la nature, les zoonoses, la destruction des forêts, le rapprochement entre l'homme et l'animal qui met en danger et détruit les écosystèmes.

Michel Métais, Président de l'association l'Arsenal des Mers de Rochefort, Vice-président des Réserves Naturelles de France (RNF) présente la nouvelle stratégie nationale des aires protégées.

Vincent Bretagnolle, Directeur de recherches au Centre d'études biologiques de Chizé (CNRS, La Rochelle Université) présente Ecobiose, comité scientifique dont les travaux évaluent les rôles de la biodiversité dans le fonctionnement des sociétés humaines en Nouvelle-Aquitaine.

Agnès Vince, Directrice du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres présente le rôle d'intervention des conservatoires.

11h15 à 12h30 : 2ème table ronde

La place des solutions fondées sur la nature pour lutter contre le changement climatique et l'agenda international

La biodiversité et le climat sont deux enjeux interdépendants. Quel est l'impact de l'atténuation des changements climatiques fondée sur les écosystèmes ?

Sébastien Moncorps, Directeur du Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) illustre l'une des résolutions de l'UICN comme la Solution Fondée sur la Nature.

Jean-Marie Gilardeau, Vice-président de la Communauté d'Agglomération Rochefort-Océan, montre l'exemple du marais de Brouage, en tant que partage plutôt que découpage.

Mais plus globalement, comment protéger les points chauds de la biodiversité et les espaces sauvages à forte biodiversité ? Comment protéger l'héritage naturel vivant de la Terre, notre biodiversité mondiale ? Comment démontrer que les sociétés humaines sont capables de vivre en harmonie avec la nature ?

Bettina Laville, Présidente du Comité 21 et Fondatrice du Festival des Nouvelles Explorations répond à la question de l'influence mondiale de la Convention internationale sur la biodiversité.

12h30 à 14h : déjeuner

14h15 à 16h : 3ème table ronde

L'eau et le sol, patrimoine commun de la nation

Le Gouvernement affiche un objectif de zéro artificialisation nette (un hectare urbanisé = un hectare protégé). Faut-il que la propriété privée s'efface au profit de la propriété collective ?

Le sol, patrimoine commun de la nation :

Benoît Grimonprez, Professeur à l'Université de Poitiers.

Christophe Lépine, Président de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels, Président du Conservatoire d'Espaces Naturels de Hauts de France.

Le domaine maritime :

Julie Bertrand, Directrice déléguée du Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis.

Le rôle des SAFER :

Philippe Tuzolet, Directeur de la SAFER NA

Les obligations réelles environnementales :

Julie Babin, Cheffe de projet Fondation des Conservatoires d'Espaces Naturels (CEN).

La fiscalité foncière :

Guillaume Sainteny, Maître de Conférences à AgroParisTech, Membre de l'Académie d'Agriculture de France.

Les avancées de la Loi climat :

Frédérique Tuffnell, Députée de Charente-Maritime et Vice-Présidente de Ramsar France.

16h15 à 18h : 4ème table ronde

L'homme allié de la biodiversité et du vivant

La prise de conscience récente de l'érosion des terres agricoles et de la disparition progressive d'une partie du capital agronomique dans des zones soumises à une pression urbaine par exemple montre un réel besoin de transformation vers un mode de gestion différente en prenant en compte les enjeux environnementaux.

Les paiements pour services environnementaux :

Guillaume Choisy, Directeur de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

Luc Servant, Vice-Président de l'APCA, Président de la Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime.

L'action des Conservatoires d'Espaces Naturels :

Christophe Lépine, Président de la Fédération des CEN, Président du Conservatoire d'Espaces Naturels de Hauts de France.

La compensation écologique :

Jérôme Genin, Chef d'Agence Sud-Ouest CDC Biodiversité.

Cédric Marteau, Directeur du Pôle Conservation à la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO).

La continuité écologique des cours d'eau :

Claire-Cécile Garnier, Cheffe du bureau de la ressource en eau et des milieux aquatiques au Ministère de la transition écologique.

Les réserves de chasse et de faune sauvage :

Gérald Labey, Directeur de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Charente-Maritime.

18h à 18h15

Les « 3 A » :

Adaptation, Anticipation et Acceptabilité

Adaptation, anticipation et acceptabilité sont les trois voies indispensables au niveau des politiques publiques pour réduire les risques de changement climatique, protéger la biodiversité et trouver enfin une acceptabilité sociale. La biodiversité constitue la fraction vivante de l'environnement. En tant que telle, elle est impactée par les effets du changement climatique mais peut également constituer une voie d'atténuation et d'adaptation à ses conséquences. La transition écologique nous engage tous vers un avenir meilleur.

Frédérique Tuffnell, Députée de Charente-Maritime, Présidente du Groupe d'études « Eau et Biodiversité » à l'Assemblée nationale et Vice-présidente de Ramsar France.

18h15 à 18h30

Conclusion par Denis Cheissoux

Vendredi 2 juillet

Visite de sites (places limitées)

09h30 à 12h20 Visites en deux étapes

Aménagements réalisés dans le cadre du programme

PAPI Estuaire de la Charente à Port des Barques

Digue et ouvrage de la grande Echelle, zone de solidarité revisitée en zone de ressuyage et site d'interprétation sur l'entretien de la mémoire du risque.

Réserve naturelle nationale de Moëze-Oléron

Avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux

Présentation du programme *Adapt'o* porté par le Conservatoire du Littoral sur ce secteur.

12h30 à 13h45 Déjeuner au Café de la Renverse à Saint-Froult.

(possibilité d'un retour vers Rochefort après les visites ou après le déjeuner)

Informations pratiques



Page **Facebook** dédiée pour la diffusion des informations auprès du public.



Temps d'échanges en direct avec le public et les internautes à l'issue de chaque table ronde.



Débats diffusés en live sur **YouTube**

Les consignes sanitaires visant à éviter la propagation de la COVID-19 seront appliquées en fonction du protocole officiel en vigueur.

Le programme est susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.